

Taux d'agents publics en grève, à 18 heures, pour le mouvement national du 6 février 2020

Au regard des données remontées de l'ensemble des services publics à 18 heures, le taux d'agents publics en grève est de :

- **3,13% dans la fonction publique de l'Etat** [moyenne pondérée des taux de participation constatés dans l'Education nationale (4,04 %), dans les ministères hors Education nationale (1,30 %) et chez les exploitants publics (1,32%)] ;
 - *Le 29 janvier dernier, 0,91 % dans la fonction publique d'Etat [moyenne pondérée des taux de participation constatés dans l'Education nationale (0,98 %), dans les ministères hors Education nationale (0,90 %) et chez les exploitants publics (0,58 %)]*
- **0,70 % dans la fonction publique territoriale ;**
 - *Le 29 janvier dernier, 0,55 % de grévistes dans la fonction publique territoriale ;*
- **2,9 % dans la fonction publique hospitalière** (comprenant 0,8 % d'agents grévistes et absents, et 2,1% d'agents grévistes réquisitionnés pour le fonctionnement des services) ;
 - *Le 29 janvier dernier 2,3 % de grévistes dans la fonction publique hospitalière comprenant 0,5 % d'agents grévistes et 1,8 % d'agents grévistes réquisitionnés*

Rapporté aux effectifs d'agents publics par versant, **le taux de grévistes dans la fonction publique est de 1,79 % (0,70 % le 29 janvier dernier).**

Contact presse :

Secrétariat du chef de cabinet : 01 53 18 45 75 / Adresse mail : chefcab.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr